

**Compte-rendu**  
**Séance du 16 octobre 2018**

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mille dix-huit, le seize octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert BALMELLE, Maire.

**Date de convocation** : Le 9 octobre 2018

**Présents** : MM. Robert BALMELLE, Maire - Bernard ROUVEYROL, Maire-délégué - Edmond GAYRAL, premier-adjoint - Sophie SOULAS-AGNIEL, deuxième-adjointe - Jean-Christophe AGIER - Sébastien CAUQUIL - Serge BORER - Bernard VALETTE - Philippe MAURIN et Mmes Claudine FOURNIER - Françoise MICHAUX et Elisabeth GILLES.

**Procurations** : M. Morgan LABALME-COMBALUZIER a donné procuration à M. Bernard ROUVEYROL

**Absents** : M. Nicolas RICHARD

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien CAUQUIL

~~~~~

Le Procès-verbal du 12 septembre 2018 a été lu et approuvé à l'unanimité après différentes observations.

**1 – SICTOBA : RAPPORT SUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2017**

Les membres du Conseil Municipal prennent acte du rapport annuel présenté par Monsieur le Président du SICTOBA concernant le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets ménagers de l'exercice 2017.

**2 – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°4-2018**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires suivantes sur le Budget Primitif 2018 :

| <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>      |                                                          |                 |                 |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Article</b>                        | <b>Libellé</b>                                           | <b>Recettes</b> | <b>Dépenses</b> |
| 6718                                  | Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion |                 | 1.00 €          |
| 615221                                | Bâtiments publics                                        |                 | - 1.00 €        |
| Total de la section de fonctionnement |                                                          | 951 663.29 €    | 951 663.29 €    |
| <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>       |                                                          |                 |                 |
| <b>Article</b>                        | <b>Libellé</b>                                           | <b>Recettes</b> | <b>Dépenses</b> |
| 2183 op 77                            | Matériel de bureau et matériel informatique              |                 | 220.00 €        |
| 2184 op 77                            | Mobilier                                                 |                 | 315.00 €        |
| 2313 op 94                            | Travaux de bâtiments                                     |                 | - 535.00 €      |
| Total de la section d'investissement  |                                                          | 3 191 003.96 €  | 3 191 003.96 €  |

**3 – PROJET D'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER SUR BERRIAS**

le Conseil Municipal approuve les propositions ci-dessus à 11 POUR, 1 ABSTENTION, 1 CONTRE

- l'acquisition du bien immobilier cadastré sections :

- B numéro 25, d'une superficie de 860 m2, lieu-dit Le village,
- B numéro 26, d'une superficie de 5 945 m2, lieu-dit Le village,
- B numéro 248, d'une superficie de 34 700 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 257, d'une superficie de 200 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 261, d'une superficie de 5 120 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 262, d'une superficie de 1 520 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,

- B numéro 263, d'une superficie de 9 600 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 268, d'une superficie de 4 240 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 275, d'une superficie de 1 200 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 276, d'une superficie de 1 060 m2, lieu-dit Fontaine de Berre,
- B numéro 814, d'une superficie de 31 605 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 815, d'une superficie de 230 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 816, d'une superficie de 4 230 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 817, d'une superficie de 1 950 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 818, d'une superficie de 170 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 819, d'une superficie de 8 540 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 820, d'une superficie de 11 685 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 821, d'une superficie de 2 755 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 822, d'une superficie de 300 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 823, d'une superficie de 8 710 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 824, d'une superficie de 15 520 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 829, d'une superficie de 24 720 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- B numéro 830, d'une superficie de 51 400 m2, lieu-dit Serre de la Moute,
- ZK numéro 1 subdivision a et b, une bande de terrain de 5m de large longeant le chemin de la Rouvière d'une superficie de 400 m2, lieu-dit Berre,

au prix de 940 000 € hors frais notariés ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition des biens immobiliers susvisés et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles ;
- de charger Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié d'acquisition
- d'approuver le principe de la transformation du bâtiment appelé « La Ferme » en Maison de Services Publics et en Commerces.

### **3-2 DEMANDE DE PRET DE 1 000 000 € À LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et les discussions ouvertes sur le sujet, à 2 Abstentions et 11 OUI :

- Approuve dans le principe le projet qui est présenté et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses :

|                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| MONTANT DU DEVIS EN HT           | 1 302 500.00 €        |
| - subventions                    | 112 500.00 €          |
| - autofinancement par la commune | 190 000.00 €          |
| <b>SOLDE À FINANCER</b>          | <b>1 000 000.00 €</b> |

- Et décide de demander à la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, un prêt de 1 000 000.00 € remboursable en 20 ans au taux fixe de 1.47 %.

#### **Questions diverses :**

☞ Monsieur le Maire précise que l'arrêt du projet PLU sera à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal de novembre 2018,

☞ Tour d'horizon des travaux en cours :

- Routiers : pratiquement achevés à l'exception du remplacement d'une buse sur le chemin de la Rouvière, du bouchage du trou devant le transformateur Edf et de la remise au même niveau de la chaussée,
- Entrée du cimetière de Berrias : le portail est commandé et l'entreprise de maçonnerie DUCROS interviendra immédiatement après la Toussaint,
- Pont de l'abattoir : les garde-corps sont commandés,

☞ Monsieur le Maire propose pour le repas des anciens la date du Vendredi 07 décembre à 12 heures et les vœux du Maire le vendredi 18 janvier 2019 à 18h30.

☞ Monsieur Bernard VALETTE demande à Monsieur Le Maire de contacter EDF afin de déplacer le poteau électrique en béton alimentant la STEP de Casteljau qui se trouve sur une canalisation principale du circuit d'irrigation avant que l'entreprise RAMPA intervienne pour la remplacer.

☞ Monsieur le Maire présente l'affiche proposant l'achat groupé de batardeaux à Madame Claudine FOURNIER qui la valide. Elle sera mise sur le site internet de la Commune et affichée sur chaque tableau d'affichage communal.

☞ Mesdames Claudine FOURNIER et Sophie SOULAS-AGNIEL demandent que chacun des Conseillers Municipaux réfléchisse à des idées innovantes pour la parution du bulletin communal de janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.